

# RÈGLEMENT CONCOURS DE DESSIN

## Article 1 : organisation

Dans le cadre du marché de Noël organisé par l'office de tourisme du Mâconnais-Tournugeois à Tournus les 7 et 8 décembre 2024, un concours de dessin défini par le présent règlement.

## Article 2 : dates

Le concours est lancé le 7 décembre à 10h. La clôture de la réception des dessins est fixée au dimanche 8 décembre à 17h30. La communication des résultats aura lieu le 11 décembre 2024.

## Article 3 : participation

Le concours est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le concours se décompose en trois catégories :

catégorie 1 : les enfants de 3 à 6 ans,

catégorie 2 : les enfants de 7 à 9 ans,

catégorie 3 : les enfants de 10 à 12 ans.

L'âge s'entend au 31 décembre 2024.

## Article 4 : présentation de la participation au concours et transmission

Chaque participant propose une seule œuvre, format A4.

Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile...), sauf les dessins numériques.

Le nom de l'enfant avec son âge, un téléphone ou une adresse mail seront impérativement notés au dos du dessin.

Chaque candidat peut déposer son dessin dans la boîte prévue à cet effet à l'office de tourisme, 3 Rue Gabriel Jeanton, 71700 tournus, les 7 et 8 décembre 2024.



*Les plus belles histoires naissent sous la lumière...*

## Article 5 : thème de la participation

Le thème des œuvres sera Noël.

## Article 6 : classement et exposition des participations

L'office de tourisme se réserve le droit à tout moment d'apporter toutes modifications au présent règlement, d'écourter, de reporter ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigent. Il peut également apporter toutes précisions ou modifications qui s'avèrent nécessaires. Les dessins seront exposés à l'office du 12 au 19 décembre.

## Article 9 : Récompense

Le meilleur dessin de chaque catégorie sera récompensé. Récompense à retirer à l'Office de tourisme du Mâconnais-Tournugeois.

## Article 10 : propriété

La participation au concours autorise l'Office de Tourisme du Mâconnais-Tournugeois à utiliser gratuitement les œuvres reçues sur la totalité de supports internes existants.

## Article 11 : acceptation du règlement

Le simple fait de participer implique l'acceptation et l'application du présent règlement.



*Les plus belles histoires naissent sous la lumière...*